

Québec, le 18 septembre 2015

Monsieur David Heurtel
Ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Réaménagement de la route 132 et reconstruction du pont Arthur-Bergeron à
Grand-Métis et à Sainte-Flavie

Monsieur le Ministre,

Afin de répondre aux demandes d'audience publique concernant le projet mentionné ci-dessus, vous avez, le 6 juillet, confié au BAPE un mandat d'enquête avec médiation en environnement.

Tout au long de ce processus de médiation, nous avons adopté une attitude responsable et respectueuse de l'environnement et de la capacité de payer des contribuables et nous croyons que nos demandes ont apportées à ce projet des améliorations significatives.

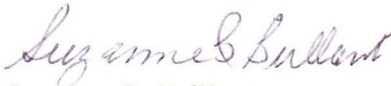
Au terme de la médiation menée par Michel Germain, commissaire responsable et membre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, nous nous déclarons satisfaits des engagements pris par le ministère des Transports du Québec, consignés dans l'entente du 15 septembre 2015.

Dans cette entente, d'autres organismes publics sont aussi impliqués (ministère des Forêts de la Faune et des Parcs et la municipalité de Sainte-Flavie) et comme le ministère des Transport ne pouvait prendre d'engagements pour eux, tel que l'on nous a suggéré lors de cette médiation, nous acceptons quand même la proposition du MTQ en faisant confiance à ces organismes qu'ils acquiescent eux-aussi aux engagements du MTQ. Nous comptons sur vous pour faire en sorte que ces organismes soient au fait de ces engagements qui sont très respectueux des finances publiques et qui sont surtout essentiels pour nous.

À la suite de ce processus, nous vous informons que nous acceptons de retirer notre demande d'audience publique relativement à ce projet.

Le retrait de notre demande d'audience est conditionnel à ce que le décret d'autorisation réfère aux engagements pris par le promoteur dans le cadre de la médiation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Suzanne B. Brillant
Les Immeubles BoisBrillant



Jean Brillant
Les Immeubles BoisBrillant



Marc Bellavance
Requérant

c.c. : Michel Germain, BAPE